



UTILE,

CLAUDE MOUCHARD

Conseiller Général sortant

Suppléante : **Carole SCHUMANN**

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les 20 et 27 Mars prochains vous allez désigner votre Conseiller Général pour les 3 ans à venir. Vous avez pu mesurer dans ma Lettre d'information les actions que j'ai mené à bien ; je crois avoir tenu mes engagements pour votre quartier. Il reste encore à faire.

Il reste encore à faire pour mieux vivre dans nos quartiers

Les habitants de Sapiac et de la vallée du Tarn ne doivent pas être les parents pauvres de Montauban. Malgré le désengagement et le gel des dotations de l'Etat qui frappent les politiques de proximité du Département, nous faisons le choix de l'efficacité et de l'utilité.

Aussi, nous vous proposons et nous soutiendrons les actions et les réalisations suivantes pour « mieux vivre » dans nos quartiers :

- réaménager la Rue du Pasteur L. Lafon afin de limiter la vitesse.
- aménager l'Av. H. Dunant par la création de circulations piétonnes et cycles sécurisées.
- rue de la 1^{ère} Armée : aménager des circulations piétonnes.
- route de Corbarieu : sécuriser les entrées-sorties des chemins d'accès .
- réhabiliter le « vieux Sapiac ».
- réaménager la Place du 22 Septembre.
- créer une zone 30 aux abords de l'école de Sapiac.
- moderniser le stade de Bagatelle.
- assurer la sécurité et la tranquillité publique (la vidéo-surveillance en centre ville, à laquelle je ne suis pas opposée, a rejeté à la périphérie les actes de délinquance).
- soutenir les associations qui animent ces quartiers et construire une salle des fêtes, lieu de convivialité et d'animation pour le quartier.
- la Mairie a fait une erreur en implantant une aire de stationnement de caravanes à la Molle, cet espace n'est ni respectueux des gens qui l'utilisent par les nuisances dues à la proximité de l'autoroute, ni respectueux des résidents du quartier ; certains à la Mairie veulent jouer, aujourd'hui aux « pompiers-pyromanes ». Ce qu'il faut faire, c'est trouver une solution ailleurs.
- continuer à développer le Centre Universitaire, si aujourd'hui le Conseil Général finance à hauteur de 90 % le fonctionnement du Centre, il est dommage qu'à ce jour la Mairie ne veuille pas contractualiser avec le Département son extension.

Voilà quelques orientations que nous défendrons pour « mieux vivre » à Sapiac et dans les hameaux de la vallée du Tarn.

Bien où vous.

Claude MOUCHARD

Intervention de Claude MOUCHARD au Conseil Municipal de Montauban :

« LE NOUVEAU PPRI (plan de protection contre les risques d'inondation) EST INJUSTE POUR LES PARTICULIERS » :

« L'Opposition a voté, il y a quelques mois, le principe de la révision du PPRI, car nous pensons que les quartiers de Sapiac et de Villebourbon grâce aux travaux de protection contre les crues méritent de pouvoir bénéficier d'un cadre réglementaire moins contraignant en matière d'urbanisme. Ces quartiers veulent évoluer et se moderniser. Leurs habitants ne veulent pas être les parents pauvres de la ville.

Aujourd'hui nous sommes déçus par la proposition de révision du PPRI que vous nous faites. Nous sommes loin de la révision souhaitée, aucuns vrais assouplissements ne sont proposés, aucun projet urbain ambitieux pour ces quartiers ne nous est présenté.

Nous refusons le statut-quo (c'est à dire le maintien de la zone rouge) pour les quartiers de Sapiac, Pech Boyer, Bio, Péfourque, Verlhaguet et Gasseras.

Nous disons NON au durcissement sur une partie de Sapiac avec la création d'une zone R7, alors que rien ne justifie ce durcissement, ni les éléments techniques encore moins vos réponses.

De plus le principe de « ratios de droit à construire » qui est proposé, risque de favoriser les propriétaires fonciers des friches (de Villebourbon) ou des promoteurs qui s'y substitueraient, mais certainement pas les particuliers qui, voulant valoriser leurs biens seront à leur merci. L'absence actuelle d'outil public de maîtrise foncière risque également de rendre opaque les transactions futures.

Pour toutes ces raisons, je voterai avec mes amis CONTRE ce projet de révision du PPRI, car nous pensons qu'il est caractérisé par un manque d'équité au détriment des particuliers propriétaires de leur habitation. ».